Thermo sur Seine

CAHIER D'ACTEUR

La Fabrique – Vitry en mieux

NOM DE VOTRE STRUCTURE :

LA FABRIQUE – VITRY EN MIEUX

CONTACT :

VITRYENMIEUX@GMAIL.COM

PRESENTATION DE LA STRUCTURE :

Association politique ouverte, écologiste, citoyenne, engagée à Vitry-sur-Seine depuis 2013, La Fabrique – Vitry en mieux participe à ouvrir et porter les grands débats politiques, philosophiques, écologiques, sociaux et sociétaux pour nourrir l'intelligence de chacun.

À ce titre, des élu·es siègent au Conseil municipal de Vitry-sur-Seine depuis 2014 pour apporter un contradictoire citoyen, écologiste et humaniste aux décisions de la majorité municipale et, ainsi, les pousser à construire enfin Vitry … en mieux !

SYNTHESE DE LA CONTRIBUTION

Déni de démocratie (2/3) :

Ce cahier d'acteur est développé en 3 parties.
La présente et deuxième partie complète le récit chronologique de la découverte du projet « Thermo-sur-Seine » (partie 1) et concerne l'analyse de la consultation préalable organisée à l'été et l'automne 2026.
Suivra l'interpellation des responsables (partie 3).

La Fabrique – Vitry en mieux (dénommée « La Fabrique » dans la suite du présent cahier) dénonce les méthodes anti-démocratiques de la Ville de Paris, du porteur du projet, de la Commission nationale du débat public et de la majorité municipale de Vitry-sur-Seine qui n'ont pas été en mesure de garantir la pleine et transparente information des habitant·es de Vitry-sur-Seine et de ses environs sur l'existence, la nature et les enjeux et impacts du projet « Thermo-sur-Seine », avant et à l'occasion de la consultation préalable engagée par la CNDP à ce jour.

À travers un récit chronologique de la prise de conscience de la population vitriote sur ce projet, qui fût laborieuse du fait de l'absence de considération et d'assistance des autorités qui auraient dû l'assister, la Fabrique met en exergue les manquements démocratiques et dénonce l'opacité des dispositifs informationnels qui ont été déployés pour faciliter l'avancée du projet sans permettre une mobilisation transparente et avisée des populations concernées au premier chef par l'impact de ce projet.

Fort de ce constat de déni démocratique dans la mise en œuvre de ce projet, la Fabrique demande l'abandon du projet « Thermo-sur-Seine »

Thermo sur Seine

Suite du cahier d'acteur 1/3 (récit chronologique)

II. SIMULACRES DE CONCERTATIONS :

À compter du 1er juillet 2026, les enjeux de d'information de la population et de la prise de décision a changé de braquet avec la décision n° 2026 / 57 / THERMO SUR SEINE / 2 de la CNDP d'organiser une concertation préalable – sans qu'on sache pourquoi c'est la solution minimaliste qui a été retenue, et non un débat public qui aurait été entièrement organisé et animé par la CNDP elle-même, via une Commission particulière du débat public (CPDP) indépendante. L'avenir nous dira si ce choix « à l'économie » aura été bénéfique à la bonne compréhension de ce projet…

En toute impartialité, il faut aussi mentionner une première réunion qui a été organisée le mercredi 1er juillet 2026 par la municipalité de Vitry-sur-Seine dans le cadre flou d'une pseudo-concertation municipale (ThermoConcerte)[1], suivie d'ateliers le lundi 6 juillet au soir et pour lesquels une faible publicité, un manque de préparation (2 "expert·es" au pédigrée douteux, refus de donner la parole aux expertises proposées par ACID ou le collectif 3R) et une affluence plus que relative n'ont pu qu'être constatés.



Puis … plus rien jusqu'à la rentrée de septembre 2026 avec l'organisation très amateuriste de la concertation préalable de la CNDP pour laquelle les déboires suivants doivent être analysés :

Une concertation préalable : officielle, mais régulière ? 2 poids, 2 mesures…

Préalablement à l'ouverture de la concertation, dès son annonce début juillet, aucune réponse n'a été donnée aux associations qui demandaient à intervenir dès début septembre à poids égal vis-à-vis du porteur du projet, la SEMOP.

Le (vrai) site de la concertation a donc bénéficié de toute la possibilité d'informer (ou de désinformer) à sa guise avec moultes vidéos, affiche, flyer, synthèse et dossier de concertation alors que les contributions des autres parties ont été rendues ardues, à travers les seuls mécanismes d'avis ou de cahier d'acteur beaucoup plus contraignants, comme le présent dossier.

Même les garants de la CNDP ont dû convenir du « deux-poids deux-mesures » pour accéder aux contributions de la SEMOP, très facilitées d'une part, et à celles des associations citoyennes et autres

[1] *La concertation ThermoConcerte de la municipalité de Vitry-sur-Seine est problématique dans la mesure où elle n'est cadrée par aucune commande, sinon celle de la majorité municipale d'informer et d'entendre ses habitant·es sur un sujet dont elle a sapé toute reconnaissance et niait l'existence quelques mois auparavant. Ce doublon de "concertation" (réunion, site, webinaire) ainsi que le simulacre de votation citoyenne organisée le 6 décembre 2026 – soit bien après l'achèvement de la concertation préalable, ne peuvent qu'affaiblir la mobilisation citoyenne et créent des doutes sur le dispositif légal. Nous ne pouvons qu'exprimer notre réserve quant à cette approche floue et incertaine, quant une réelle mobilisation aurait été beaucoup plus productive pour l'information transparente, claire et massive de la population concernée.*

contributeurs, très ardues d'autre part, jusqu'à devoir faire évoluer le site https://www.thermo-sur-seine-concertation.fr/les-documents-de-la-concertation-3901 et surtout https://www.thermo-sur-seine-concertation.fr/les-cahiers-dacteurs-3894 pour le rendre plus accessible.

Enfin, la Fabrique tient à dénoncer le caractère parfois mensonger ou erroné des contenus publiés par la CNDP émanant du maître d'ouvrage, qui contredisent ainsi la charte de participation. En effet, cette dernière engage à « traiter de façon égale et neutre les contributions », « à ne pas publier volontairement d'information erronée, tronquée ou hors sujet » ou encore à « offrir les conditions adéquates pour le bon déroulement des démarches participatives » et à « assurer l'expression de l'ensemble des participants ». Force a été de constater que le déroulement de la concertation préalable n'a pas toujours été très rigoureux envers ces engagements.

Une absence (voulue ?) de moyens, ou d'efficacité !

L'invisibilisation de la présence d'un stand de la CNDP au milieu du marché municipal de Vitry-sur-Seine le mercredi 2 septembre 2026, première « rencontre mobile » de la CNDP, est très représentatif de cette question : aucune affiche, annonce pour informer les chalands et passant·es de l'existence de ce stand, pourtant annoncé sur le site de la concertation préalable. En définitive, le faible taux de participation mentionné au compte-rendu de cette recontre (50 passages, dont celui des associations curieuses), au regard de l'affluence d'un des plus grands marchés du Val-de-Marne, est une preuve à elle seule de l'inefficacité du dispositif et du manque de publicité donné à la concertation – *si ce n'est que par les municipalités concernées, quand elles se mobilisent réellement en appelant leurs administré·es à venir manifester leur opposition au projet (Alfortville, Ris-Orangis, Maisons-Alfort qui a bénéficié d'une réunion supplémentaire de la CNDP à sa demande insistante)*.

Plus largement nous dénonçons ici le manque de moyens donnés (ou pris) par la CNDP pour informer les presque 100 000 Vitriot·es. Jamais dans une ville de cette taille le peu de considération n'a été aussi flagrant en manque de publicité ou d'investissement des élu·es de la majorité (rappel : partout ailleurs, les maires ont accueilli la CNDP et les participant·es aux réunions – souvent de façon musclée, mais en toute franchise républicaine et en faisant passer leurs positions, selon les mandats qui leur ont été confiés par leurs populations ; mais à Vitry-sur-Seine, rien de cela : élu·es invisibles ou qui ne se manifestent pas comme tel·les, absence remarquée du maire ou d'un·e repésentant·e mandaté·e pour s'exprimer à sa demande et pour cadrer les débats : sans autorité municipale, les débats ont vite tourné court et ont donné à la CNDP et aux porteur de projet toute latitude pour dénoncer des débordements et interrompre prématurément les séances de travail à Vitry-sur Seine, ce qui n'a ajamais été le cas ailleurs… non, la santé des Vitriot·es ne semble pas si importante que cela !).

Sans parler des moyens dérisoires mis à la disposition de la CNDP par la ville de Vitry-sur-Seine, en termes de publicité des réunions de la CNDP, de mobilisation des populations (pas de banderoles, de couvertures des publications ou d'usage spécifique des réseaux sociaux tant utilisés par ailleurs) ou d'infrastructures pour accueillir dignement cette phase ô combien importante de la démocratie qui impactera le devenir de notre ville. Là où les autres villes ont ouvert leurs théâtres ou salles polyvalentes, nous ne comprenons pas pourquoi Vitry-sur-Seine s'évertue à ne proposer que l'antichambre de la salle du Conseil municipal ou la salle du Château, salles mal sonorisées, avec des capacités d'accueil indignes de la plus grande commune du Val-de-Marne. Même l'organisatrice de la concertation (les porteurs du projet, pour le compte de la CNDP) a confirmé avoir demandé et essuyé un refus pour l'accès au théâtre Jean Villar ou à la grande salle de cinéma, bien en amont de l'organisation des réunions. Cela arrange sans doute certaines parties, pas la démocratie en tout cas !





chez eux ... chez nous

Un débat sans position alternative et contradictoire ?

Le 15 septembre 2026, lors de la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable de la CNDP, et malgré le rappel en séance des valeurs de transparence et d'impartialité de la CNDP, aucune prise de parole n'a été accordée aux autres parties que celles de la Ville de Paris (dont la représentante n'est courageusement pas restée plus longtemps et a fui sans donner plus amples explications sur son engouement pour ce projet), du sous-Préfet qui n'a pas souhaité prendre plus avant la parole pour éviter de trop dévoiler son adhésion au projet et surtout aux porteurs du projet, la SEMOP et ses trois mousquetaires.

Même si l'ambiance tendue des échanges a permis de faire comprendre à la CNDP tout l'intérêt d'avoir un débat contradictoire – et c'est bien ce qui a été enfin obtenu par cette pression, puisque l'ensemble des réunions ouvertes l'ont été en laissant la parole aux associations ACID-Vitry, au Collectif 3R et à ALIC – force a été de constater que l'animation n'était pas ce jour-là à la hauteur, annonçant un ordre du jour ponctué de phases d'échanges qui n'ont pas été respectées pour laisser aux intervenants officiels tout le loisir de dérouler leurs éléments de langage. Ni là l'occasion des autres réunions, puisque le chronomètre comptabilisant les temps de prise de parole et les rappels à "faire court" de l'animatrice des débats étaient systématiquement en défaveur des intervenants associatifs.

Force est donc de constater, après avoir assisté à la quasi-totalité des étapes de la concertation préalable de ce projet que l'équilibre démocratique n'a pas été respecté et que le jeu d'acteurs est biaisé.

À suivre : cahier d'acteur 3/3 (dénonciation du déni de démocratie)